

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Apparemment, les États-Unis ont exercé des pressions sur le Canada et la simple question suivante se pose: l'administration américaine a-t-elle demandé que ces achats soient raisonnablement équilibrés et, surtout, que d'ici un an ou deux, le Canada achète des États-Unis beaucoup plus de matériel de défense que jamais auparavant? Si oui, le gouvernement du Canada a-t-il signalé que, pour réaliser cet équilibre en vertu de l'entente de 1963, il en résulterait pour notre pays une perte de 500 millions par an en échanges commerciaux et une augmentation de notre chômage?

**L'hon. M. MacDonald:** Monsieur l'Orateur, je partage le point de vue du très honorable représentant. On peut dire en général que les États-Unis nous ont bien fait comprendre la nécessité de redresser cette balance. Je répète que les instances ne portaient que sur l'appareil Orion que nous n'achèterons pas nécessairement, pas plus que n'importe quel autre appareil américain, s'il ne satisfait pas à nos exigences.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je permets au très honorable représentant de Prince-Albert de poser une question supplémentaire, mais j'inviterais les députés à limiter leurs questions supplémentaires, car je tiens à accorder la parole à d'autres qui n'ont pu poser leurs questions hier et qui attendent maintenant pour le faire.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais obtenir une réponse à cette simple question: est-ce que les États-Unis exercent des pressions sur le Canada à cet égard? Voilà la simple question. Le gouvernement canadien a-t-il signalé aux États-Unis les effets néfastes que pourrait entraîner l'établissement entre nos deux pays d'un équilibre en matière de défense?

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, je serai heureux de répondre au très honorable député pour la troisième fois. Je n'ai subi, à titre de ministre de la Défense, aucune pression d'ordre général. Il s'est exercé certaines pressions au sujet de l'avion Orion...

**Le très hon. M. Diefenbaker:** C'est du matériel de défense.

**L'hon. M. Macdonald:** Comme je l'ai signalé au très honorable représentant...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a la parole.

\* \* \*

#### LA MAIN-D'ŒUVRE

##### LES REFUS D'OFFRES D'EMPLOIS SIGNIFIÉS PAR DES CHÔMEURS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Je voudrais poser une question au premier ministre. Selon une nouvelle, le premier ministre aurait déclaré vendredi que de nombreux emplois sont vacants au Canada, parce que les Canadiens ne veulent pas faire certains travaux ou ne sont pas disposés à s'éloigner de leur foyer. Je voudrais lui demander si le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en a la preuve et si tel est le cas, des données statistiques seront-elles mises à la disposition de la Chambre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Il s'agit, sauf erreur, d'un renseignement obtenu d'un député de

l'opposition qui s'est plaint que dans sa circonscription, il n'y avait pas suffisamment de travailleurs pour cueillir les fruits sur les arbres de ses commettants.

**M. Baldwin:** Et les secrétaires parlementaires?

**M. McGrath:** Puis-je demander au premier ministre s'il trouve les Canadiens trop paresseux et peu enclins à quitter leur foyer?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

##### LES OFFRES D'EMPLOIS À THOMPSON ET SUDBURY

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que pendant les deux dernières semaines l'International Nickel Company a annoncé des mises à pied à Thompson et à Sudbury, le premier ministre nous dirait-il sur quels renseignements il se fonde pour affirmer que des emplois sont disponibles dans ces deux centres?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je faisais allusion à une déclaration que j'ai faite il y a un an, et il y avait des emplois. Dans la même réponse, j'ai fait allusion à un commentaire de M. Mahoney du syndicat des métallurgistes, selon lequel je devrais demander la permission avant de dire qu'il y avait des emplois à Thompson.

\* \* \*

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

##### LES PRÊTS DESTINÉS AUX TRAVAUX D'HIVER—LA COMMUNICATION DES MODALITÉS AUX PROVINCES

**M. Norman A. Cafik (Ontario):** J'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Les gouvernements provinciaux ont-ils les critères et les formules nécessaires pour aider les municipalités à faire des demandes de prêt à la caisse de 160 millions de dollars qui a été établie dernièrement pour stimuler l'emploi au cours des mois d'hiver?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Finances a écrit à toutes les provinces pour les mettre au courant des critères et établir les conditions. Nous avons des formules ici à Ottawa, mais les municipalités ne sont pas tenues de les utiliser pour demander un prêt. Elles disposent de tous les renseignements nécessaires et elles n'ont qu'à suivre les instructions et à nous faire parvenir leurs demandes.

**M. Baldwin:** Ces dispositions s'appliquent-elles à cette année ou à l'an prochain?

**L'hon. M. Marchand:** A cette année.

**M. Cafik:** D'autres ententes doivent-elles intervenir entre les provinces, surtout l'Ontario et le gouvernement fédéral avant que leurs programmes puissent être mis en œuvre?

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, je crois que le programme doit être approuvé par les deux parties avant d'entrer en vigueur, mais il nous faut, en premier lieu, recevoir la demande.